

COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020 DU 6 SEPTEMBRE 2019

Une consultation écrite a été adressée aux membres du comité de programmation du GAL du Pays d'Alençon le 30 août 2019 en demandant d'y répondre au plus tard le 6 septembre 2019.

Membres ayant répondu :

Collège public (6 membres) :

Régis CHEVALLIER, Président du GAL du Pays d'Alençon – Titulaire
Micheline CHOLET, Conseillère communautaire de la CDC des Sources de l'Orne - Titulaire
Jean-Marie FIRMESE, Conseiller communautaire de la Communauté Urbaine d'Alençon – Titulaire
Jérôme LARCHEVEQUE, Vice-Président de la CUA – Titulaire
Monique NICOLAS LIBERGE, Vice-Présidente du PNR Normandie Maine - Titulaire
Michel SALMON, Conseiller communautaire de la CDC Vallée de la Haute Sarthe – Titulaire

Collège privé (6 membres) :

Lionel CORBIERE, Directeur de la Mission Locale du Pays d'Alençon – Titulaire
Sandrine DEMOLES, Directrice de la Fédération ornaise des ADMR - Titulaire
Gilles HAVARD, Délégué aux relations territoriales au sein du Groupe La Poste – Titulaire
Laurence LUBRUN, Administratrice de la chambre d'agriculture de l'Orne - Titulaire
Rémy MESNIL, Membre du CLE Initiative Orne du Pays d'Alençon— Titulaire
François ROBLIN, Directeur du CAUE de l'Orne – Titulaire

Nombre de membres ayant répondu : **12 dont 6 appartenant au collège privé.**

Pour respecter la règle du double quorum, au minimum 11 membres doivent répondre à la consultation écrite dont 6 au moins appartiennent au collège privé.

La règle du double quorum est respectée, les décisions prises lors de la consultation écrite des membres du comité de programmation arrêtée au 6 septembre 2019 sont par conséquent valides.

❖ EXAMEN DE 3 DOSSIERS POUR UN AVIS DEFINITIF

F A	Maître d'ouvrage	Opération	Assiette éligible LEADER	Aide FEADER	Date du comité accordant un avis opportunité favorable	Validez-vous la demande d'aide LEADER ?	
						Oui	Non
4	Villeneuve en Perseigne	De nouveaux usages de déplacements au sein du hameau du Buisson	117 661,34 €	15 000 €	8/12/2016 (note 16,5/30)	Oui 11 avis favorables Abstention de M.FIRMESSE, conseiller municipal de la commune de Villeneuve en Perseigne	Non <input type="checkbox"/>
7	Ville d'Alençon	Extension du CRD ▶ RE-PROGRAMMATION SUITE A UNE ERREUR DANS LE CALCUL DE L'AIDE LEADER	841 035,51 €	71 331 €	4/07/2016 (note 23/30)	Oui 12 avis favorables	Non <input type="checkbox"/>
9	Office de Tourisme Maine Saosnois	Valorisation du circuit touristique urbain, Mamers au fil de l'eau	5 535,09 €	4 428,07 €	27/11/2017 (note 16,5/30)	Oui 12 avis favorables	Non <input type="checkbox"/>
TOTAL du montant d'aide programmé du programme LEADER				90 759,07 €			

Etat de la programmation suite à la présente consultation écrite :

- ⇒ 24 opérations programmées
- ⇒ 977 957,47 €
- ⇒ Soit 42,35% de l'enveloppe LEADER programmée

Alençon, le 6 septembre 2019

Le Président du GAL,

Régis CHEVALLIER

